



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 18256

## Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou sollicite l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur l'accentuation de la répression, en Chine populaire, contre les opposants au régime, à quelques mois des jeux Olympiques de Pékin. Depuis fin 2007, des dizaines d'intellectuels, d'avocats, de journalistes, sont arrêtés et incarcérés de manière parfaitement arbitraire, les autorités chinoises cherchent à empêcher que les dissidents ne profitent du rassemblement sportif international du mois d'août pour rappeler au monde entier les incessantes violations des droits de l'Homme dont leurs gouvernants se rendent coupables. Contrairement aux promesses de démocratisation, la situation des droits de l'Homme en Chine n'évolue pas dans le bon sens. La surveillance policière s'est encore aggravée, le peuple tibétain est toujours opprimé, sans liberté religieuse et les nombreux prisonniers politiques sont toujours condamnés à des peines démesurées. Cet état de fait est bien éloigné des valeurs de fraternité et de liberté que porte l'olympisme. Il est impératif de faire pression sur le gouvernement chinois afin d'obtenir des avancées significatives dans le domaine des libertés fondamentales. Elle lui demande donc d'intervenir de façon ferme auprès du gouvernement chinois, afin que soient remis sans délai en liberté tous les opposants politiques, qu'il a fait emprisonner ces dernières semaines, et qu'une réelle progression vers un régime démocratique soit initiée.

## Texte de la réponse

L'honorable députée a bien voulu attirer l'attention de la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur le respect des droits de l'homme en Chine et plus particulièrement au Tibet à l'approche des jeux Olympiques de Pékin. Le Gouvernement français a suivi avec une grande attention les récents événements survenus en Chine et plus particulièrement au Tibet. Le ministre des affaires étrangères et européennes et la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme ont rencontré les représentants du Dalaï Lama, les associations pro-tibétaines ainsi que l'émissaire du président chinois, M. Zhao Jinjun. Le gouvernement français considère que seul le dialogue permettra de parvenir à une situation durable dans le cadre de la République populaire de Chine. Nous l'avons dit aux responsables chinois. L'annonce par Pékin le 25 avril de la reprise du dialogue avec les représentants du Dalaï Lama est une importante étape qui marque la volonté des deux parties de progresser vers une solution apaisée. De manière plus générale, la situation des droits de l'homme est suivie avec la plus grande attention par la France ainsi que ses partenaires européens. Nous évoquons ce sujet à titre bilatéral, mais également dans le cadre du dialogue entre l'Union européenne et la Chine sur les droits de l'homme. La secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme, Mme Rama YADE, a écrit à son homologue chinois pour exprimer son inquiétude concernant les dernières arrestations. Elle a exprimé le 3 avril « sa sérieuse déception » lors de la condamnation de Hu Jia. Enfin, le Président de la République a abordé directement le dossier des droits de l'homme lors de sa visite d'État en Chine en décembre 2007.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

**Circonscription** : Pyrénées-Atlantiques (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 18256

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères et droits de l'homme

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 4 mars 2008, page 1719

**Réponse publiée le** : 10 juin 2008, page 4877